

VIC infos

LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,
Chères Lagraulassiennes, chers
Lagraulassiens,

Je tiens, avant tout, à vous présenter au nom de l'ensemble des élus du Conseil Municipal de Vic-Fezensac mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur et réussite !

2014 a été une année particulière pour nous tous. Elle a, certes, été ponctuée par un changement d'équipe municipale mais elle aura surtout permis le lancement d'un nouveau souffle dans notre commune.

Depuis le mois de mars dernier, nous avons tenté, avec mon équipe, de remplir au mieux les objectifs que nous nous étions fixés en ce début de mandat. Nous avons ainsi pris les mesures concrètes qui s'imposaient et lancé la réflexion sur des projets d'envergure.

2015 sera l'occasion de confirmer cet élan et cet engagement. La baisse des dotations d'Etat toujours plus drastique ne nous rendra pas la tâche aisée. Mais, nous le savons, nous devons répondre à vos attentes et préserver l'activité de notre ville. Aussi, des projets ont d'ores et déjà été programmés.

Seront entamées la mise aux normes des bâtiments publics et l'informatisation de l'école primaire. Un effort sera réalisé concernant l'entretien du patrimoine immobilier de notre ville et nous multiplierons les mesures de sécurité et de confort. Le cadre de vie doit être une priorité.

2015 sera aussi une année d'étude et de réflexion pour l'aménagement de notre centre-ville. Vous serez bien évidemment associés à cette démarche. Ce sont vos remarques qui permettront de créer un projet à la mesure de vos aspirations et de vos attentes.

J'en suis certain, ensemble, nous ferons de 2015 une année porteuse pour notre commune !

Bien à vous,

Le Maire,
Michel ESPIE

SOMMAIRE

Votre Conseil des jeunes.. p. 2-3

Actualité municipale.... p. 4-5

**Page du groupe
minoritaire p. 6**

Vie associative p. 7

Vos sorties p. 8

Ville de



VIC-FEZENSAC

VOTRE conseil des jeunes

Le vendredi 5 décembre dernier, les élections du Conseil des jeunes de Vic-Fezensac ont eu lieu au collège Gabriel Séailles. Pouvaient être candidats, par liste de quatre, les élèves de 4^e et 5^e. Quatre listes se sont présentées, trois ont été élues par l'ensemble des collégiens.

Le Conseil des jeunes est donc composé de :



**Jade
BAYARD**



**Emilie
BIGOT**



**Kessie
COEZY-PERRI**



**Anaïs
DECHA**



**Aurélia
DELIGNY**



**Théo
FERNANDES**



**Mélissa
LABADIE**



**Lorine
LAFITE**



**Titouan
MAZA**



**Emma
RIVOLLET**



**Estelle
SAINT-JEANNET**



**Maëva
VARLET**



Les élèves ont participé avec beaucoup d'enthousiasme au lancement de ce nouveau projet municipal. Merci à eux ! Un grand merci également à la direction du collège pour la bonne tenue des élections.

Ces nouveaux conseillers, élus pour deux ans, auront pour objectif :

- de **penser, construire** et **mettre en œuvre un ou plusieurs projets** au service de la population vicoise, jeune ou moins jeune,
- d'**être la voix des administrés** en faisant remonter les aspirations des jeunes dont ils sont les élus,
- de **communiquer sur leur action** auprès des jeunes de Vic et du collège.



Le Conseil des jeunes s'est réuni pour la première fois le samedi 13 décembre 2014, l'occasion de s'installer et de présenter les premières idées.

MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.



Comme l'ensemble des communes françaises, Vic-Fezensac est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document, basé sur le recensement des vulnérabilités et des risques sur la commune, permet de prévoir l'organisation nécessaire et les moyens à disposition à Vic en cas de catastrophes (événement climatique, technologique ou sanitaire).

Au regard de la situation actuelle et des évolutions sur notre commune, ce document nécessitait une réécriture. Après un travail de longue haleine, la Municipalité est en mesure de présenter un tout nouveau document.

Le 9 décembre dernier, afin de s'assurer de l'efficacité de ce dispositif, Vic-Fezensac s'est portée volontaire pour réaliser un exercice. En présence du Lieutenant Pierre Pontier, chef du centre de secours de Vic-Fezensac et du lieutenant-colonel Gilles Flourette de la délégation militaire départementale, les élus et les

services ont été mis en situation. Quatre cas différents ont été donnés, l'occasion de confirmer la pertinence du document et des mises à jour réalisées.

Ce Plan Communal de Sauvegarde sera présenté et soumis au vote, prochainement, en Conseil Municipal et une information à la population sera réalisée. Vous pourrez ensuite retrouver le document complet sur le site internet de la Mairie.

Information :

Faites-vous connaître.

Dans le cadre des dispositifs d'urgence mis en place par les différentes structures (notamment ERDF), toutes les personnes à haut risque vital et les personnes hospitalisées à domicile doivent s'être signalées, par le biais de leur médecin, à la délégation territoriale du Gers de l'Agence Régionale de Santé.

De même, la Mairie possède une liste recensant les habitants situés en zone inondable qui nécessite une mise à jour. Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître à l'accueil de la Mairie.

Ce recensement permettra une prise en charge efficace et rapide en cas d'événement majeur.

VIC-FEZENSAC MAINTENANT SUR LE NET.

Depuis la suppression de l'ancien site internet par la majorité précédente, la Mairie de Vic-Fezensac était absente de la toile. La création d'un nouveau site institutionnel était devenue indispensable.

Après quelques mois de travail et l'appui de l'Agence Bucerep, le site internet de la Mairie de Vic-Fezensac est maintenant en ligne.

Vous pouvez y retrouver toute l'actualité de la commune, mais aussi des informations pratiques pour vos démarches ou sur l'organisation de la vie communale (activités périscolaires, menus du restaurant scolaire, services sociaux, etc.).

RETROUVEZ LE SITE A CETTE ADRESSE :
www.ville-vicfezensac.fr





LA MAIRIE DE VIC BIENTOT ACCESSIBLE.

Afin de garantir l'accès du bâtiment à tous les citoyens, le chantier de mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de Ville est en cours.

Les premiers travaux ont eu lieu au mois de décembre avec le réaménagement du premier étage. Dans les prochaines semaines, l'aménagement sera complet avec l'installation de portes automatiques, d'un WC handicapé et d'un monte-personne. Ainsi, l'étage (salle des conférences, salle du Conseil, cabinet du maire, etc.) qui jusque-là ne pouvait recevoir le public handicapé, sera accessible à l'ensemble des vicois.

Grâce au sérieux et à la pertinence du dossier transmis, le financement se voit pris en charge à 50 % par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. D'autres demandes de financement sont également à l'étude dans le but de limiter au maximum le coût pour la collectivité.

EN BREF

LOGEMENT. **Mise en place d'un classeur d'information.**

Afin de faciliter l'accès au logement dans notre ville, la Mairie a décidé de mettre en place un classeur d'information recensant les offres de logement sur la commune. Les propriétaires sont invités à venir inscrire leurs offres. Classeur en libre consultation à l'accueil de la Mairie.

SECURITE. **Des ralentisseurs en ville.**

En fin d'année, des ralentisseurs et une limitation à 30km/h en centre-ville ont été mis en place afin de réduire la vitesse excessive des véhicules. Un autre ralentisseur devrait être installé sur la route de Lannepax prochainement.

COMMUNICATION. **Installation du panneau numérique.**

Un panneau numérique a été installé en centre-ville. Il permet d'afficher les manifestations vicaises et diverses informations. Ce panneau est bien évidemment mis à la disposition des associations vicaises qui peuvent transmettre leurs demandes à l'adresse suivante : contact@ville-vicfezensac.fr.

SOLIDARITE. **Des ballotins de chocolats pour les seniors.**

Nouveauté cette année, les élus de secteurs ont distribué des petits ballotins de chocolats à l'ensemble des personnes de plus de 80 ans de la commune. Quelques friandises qui marquent, en ce début d'année, l'attachement et la reconnaissance de la Municipalité envers les plus anciens.

GROUPE minoritaire

Notre site : groupeminoritairevic.com

VOEUX

Malgré une actualité violente nous tenons à vous présenter tous nos vœux de fraternité, de liberté et de bonheurs partagés à vous et aux êtres qui vous sont chers.

Que notre volonté à toujours mieux vivre et agir ensemble soit encore plus forte !

Une pensée particulière pour les agents communaux à qui nous n'avons pas pu présenter nos vœux lors de la cérémonie du 17 janvier, cérémonie à laquelle notre groupe n'était pas convié !

BONNE ANNEE 2015 !

TOUS CHARLIE... ET MAINTENANT?

Cette année 2015 a débuté par des événements dramatiques. L'émotion et la compassion se sont exprimées lors de manifestations dignes et sereines. Nous étions tous CHARLIE et ces moments de fraternité nous permettent de continuer à croire en l'Humanité.

Ne pas désespérer, certes, mais il conviendra d'analyser les causes profondes et les causes plus immédiates, et surtout trouver des solutions dont certaines ne porteront leurs fruits qu'à long terme.

Une chose est certaine, notre société est de plus en plus « dure » et le libéralisme et l'argent font la loi dans

ce monde où « l'on n'existe pas si l'on ne possède pas », créant des désespoirs, des laissés-pour-compte et des individus cédant aux chants de certaines manipulations.

La culture, la création et l'éducation sont les seuls remparts contre le racisme, le radicalisme et la violence, et constituent le terreau noble pour que vivent les principes de notre République :

• Une « République indivisible, laïque, démocratique et sociale »

Dans l'article 1^{er} de la Constitution de 1958, la France est qualifiée de « République indivisible, laïque, démocratique et sociale » :

- « **Indivisible** » implique que l'intégrité du territoire et l'unité politique du pays doivent être maintenues ;

- « **Laïque** » veut dire que l'État et ses fonctionnaires respectent toutes les religions, mais sans en privilégier aucune ; ce principe s'est définitivement imposé au moment de la séparation de l'Église et de l'État en 1905 ;

- « **Démocratique** » signifie que la souveraineté appartient au peuple et qu'elle ne peut être que déléguée aux représentants du peuple ;

- « **Sociale** » montre l'attachement de la République à la protection des plus humbles.

• « Liberté, égalité, fraternité »

- Ces principes complètent ou précisent les valeurs exprimées par la devise de la République française.

- Reconnue comme un droit de l'homme par la Déclaration du 26 août 1789, **la liberté** est la valeur fondamentale qui fait passer l'homme de la position de sujet au statut de citoyen ;

- **L'égalité** est également reconnue par la République mais étendue aux femmes (droit de vote) seulement à partir de 1944 ; il s'agit là de l'égalité de tous devant la loi ;

- **La fraternité**, enfin, est apparue dans la devise républicaine en 1848 mais il a fallu attendre 1946 pour voir affirmée, dans le préambule de la Constitution de la V^e République, l'existence de droits économiques et sociaux (aide à ceux qui ne peuvent vivre décemment, droit au travail et à l'action syndicale, droit de grève).

La pédagogie de la laïcité est un enjeu majeur : il faudra faire des choix politiques et des choix budgétaires assumés. Donner les moyens à l'école, à la culture mais aussi à l'hôpital public, à la gendarmerie, aux pompiers, à la police, à tous ces services publics qui nous protègent.

Ces choix devront se faire à toutes les échelles, au niveau de l'État comme des Collectivités Territoriales. A leurs niveaux, le budget de notre Commune et les choix des élus ne seront pas neutres. Une grande responsabilité pèse sur nous tous.

ET POUR RESTER DANS L'ESPRIT CHARLIE, UN PEU D'HUMOUR...

Les projets de M. le Maire en BD

2014/2015 :
pas grand chose,
on réfléchit !



2016/2017:
on verra,
c'est loin...



2018/2019 :
promesses
de campagne



2020 :
jugement final !
(dixit M. le Maire)



VIE associative

LE CENTRE SOCIAL VIC ACCUEIL AU SERVICE DES PLUS DEMUNIS



Depuis maintenant plusieurs années, l'association « Vic Accueil » œuvre pour la solidarité dans notre commune. Le social n'est qu'un pan de son activité mais représente une part essentielle du travail des salariés et des bénévoles.

Que ce soit simplement pour trouver des informations, une écoute ou éventuellement pour une aide alimentaire ou vestimentaire, le Centre Social joue un rôle important dans notre ville. Au service des plus démunis, il répond à des besoins, ponctuels ou plus réguliers, de la population et offre une respiration nécessaire à certains foyers de notre territoire.

Deux services majeurs sont notamment offerts : l'épicerie solidaire « Episol » et le vestiaire solidaire « vetisol ».

L'épicerie apporte une aide alimentaire. Dans un espace aménagé en libre service, aussi proche que possible d'un magasin d'alimentation générale, elle met à disposition des usagers des produits variés et de qualité moyennant une faible participation financière (environ 20% du prix usuel). Cette épicerie est ouverte à l'ensemble des habitants de la Communauté

de communes d'Artagnan en Fezensac sur orientation des travailleurs sociaux et après passage en commission technique.

De la même manière, il existe au centre social un vestiaire solidaire. Les usagers peuvent y trouver vêtements, chaussures et accessoires à petits prix. Ce vestiaire est ouvert tous les mercredis de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30.

Le centre social propose également des ateliers pour adultes et un accompagnement aux projets des habitants. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à le contacter.



Centre social Vic Accueil
13 rue Jean Jaurès
32190 Vic-Fezensac
05 62 64 41 16

7 MARS : LE CTV PRESENTE SON PROGRAMME POUR LA FERIA 2015

Association incontournable de Vic-Fezensac, le Club Taurin Vicois prouve chaque année davantage son implication au service de la tauromachie. Multipliant les rendez-vous, ces passionnés

s'engagent et défendent fermement la tradition taurine historique de notre cité.

Le mois de septembre 2014 avec la première édition de la journée « Toros y Vinos » a notamment été l'occasion pour le CTV de réaffirmer son attachement à nos savoir-faire locaux. Agriculteurs, producteurs, chasseurs et même cuisiniers ont participé avec enthousiasme à cette journée très « gersoise » et affiché leur unité.

Prochain évènement important à venir pour le Club Taurin vicois, la présentation de la Feria del Toro 2015, des rencontres taurines qui auront lieu le 7 mars prochain. Après une « Tienta », les aficionados pourront retracer ensemble les meilleurs moments de 2014 et découvrir les Toros 2015 au Campo. Une occasion pour le club de rappeler son attachement au choix des plus beaux animaux et leur respect pour les plus grands élevages. Le Président décernera également les trophées Paul Clarac et Jean-Jacques Baylac et parlera des corridas à venir.

Le programme complet des festivités de Pentecôte 2015 (animations, concerts, expositions, etc.), proposé par l'association Pentecôtavic, vous sera présenté dans le prochain bulletin.



VOS sorties à Vic

Événement à venir

LE CANARVAL DES ENFANTS

Le samedi 21 mars à 16h

Le Carnaval des enfants organisé par l'Association des commerçants et artisans vicois aura lieu le 21 mars 2015 à 16h00. Comme chaque année, toutes les familles sont invitées à participer. Vous pourrez retrouver des chars et les manèges. La soirée se poursuivra autour d'un repas moules-frites.



Retour en images

CEREMONIE DES VOEUX
MERCREDI 21 JANVIER 2015



Mairie de Vic-Fezensac, Cours Delom, 32190 Vic-Fezensac
Tél : 05 62 64 47 00 - Fax : 05 62 64 47 13
Mail : mairie@ville-vicfezensac.fr
Page Facebook : Mairie de Vic-Fezensac
Site : www.ville-vicfezensac.fr